

que a désigné plusieurs villes de ses Etats où les commanderies de ce nouvel ordre doivent s'établir.

« D'un autre côté, un journal de Paris (la *Démocratie pacifique*) démontre la nécessité de la création d'une marine spéciale et indépendante de toutes les grandes nations européennes pour vieillir spécialement à la répression de la traite.

« En rapprochant ces deux idées, nous en avons tiré la conclusion suivante :

« Si on n'avait pas follement détruit, vers la fin du dix-huitième siècle, l'institution des chevaliers de Malte, ou si on les avait rétablis en 1815, n'aurait-on pas pu s'en servir dans l'état actuel des choses ? Les nobles chevaliers, moins nécessaires aujourd'hui sur la Méditerranée à cause de la destruction de la piraterie, auraient pu s'établir sur l'île Sainte-Hélène, ou sur quelques points du littoral de la Guinée, du Congo, et s'occuper spécialement de la suppression de la traite des noirs.

« Cette marine étant tout à fait neutre et vouée spécialement à la sainte œuvre de la religion et de l'humanité, ne pourrait porter ombrage à aucune puissance, d'autant plus que les chevaliers seraient recrutés parmi toutes les nations catholiques.

« Ne peut-on raisonnablement désirer le rétablissement de cet ordre, en lui donnant pour mission spéciale de poursuivre les ignobles marchands de noirs et de protéger en même temps les missionnaires en Afrique ? — Nous convenons que, d'après la disposition des esprits en Europe, il y a peu d'espérance de voir réaliser ce beau rêve. Cependant, il faut convenir que les avantages seraient grands ; mais plus grandes peut-être en sont encore les difficultés.

« Toutefois, nous émettons cette idée en passant pour prouver surabondamment qu'il est plus facile de détruire les anciennes institutions que de les remplacer par quelque chose qui vaille mieux. »

TUNIS.

— On lit dans l'*Univers* :

Le retour à Tunis, du Vicaire-Apostolique de cette ville qui venait de recevoir le caractère épiscopal, sous le titre d'Evêque de Rosalia *in partibus*, a été salué avec joie par tous les Catholiques de la régence. Tous les fonctionnaires européens, toutes les personnes recommandables de la ville s'empressèrent d'aller saluer Mgr. de Rosalia, et lui témoigner la satisfaction qu'inspirait son retour.

Le contre-amiral Parseval, pendant sa station à Tunis, avait prié M. l'Abbé Bourgade de venir toutes les semaines passer deux jours sur ses vaisseaux. Ce désir fut un ordre pour le digne Ecclésiastique, et la conséquence a été que Mgr. de Rosalia, peu de temps après son arrivée, a dû venir à la chapelle de St-Louis donner la communion à soixante-dix matelots que l'Abbé Bourgade avait préparés à ce devoir. Cet acte de religion accompli sur le lieu même où St-Louis arbora, il y a six-cents ans, l'étendard de la foi, donne un démenti solennel aux fanfarons du philosophisme. Si le temps eût permis à l'Abbé Bourgade de répondre aux désirs de tous ceux qui réclament son ministre, le nombre des communions eût été quadruplé.

TURQUIE.

— La Porte vient encore de faire preuve d'une sage condescendance dans la question épineuse du Liban. Cet acte montre à la fois ses intentions pacifiques et la fausseté de la voie dans laquelle l'avaient engagée les puissances signataires du traité du 15 juillet 1810. La tranquillité avait disparu de la Montagne, et les administrateurs druses imposés aux villages d'une population mixte, avaient rencontré la plus vive résistance chez les Maronites. Comment en effet, pouvoir concilier deux races que séparent la religion, les coutumes et une antipathie accrue par les griefs qu'elles se reprochent réciproquement ? Pourquoi, surtout, vouloir humilier la nationalité maronite, plus forte, et jusqu'ici administrée par ses propres chefs, en la courbant sous l'autorité d'un chef druze ? Cette combinaison, trop inique pour être imputée à la politique anglaise, était plutôt, nous aimons à le croire, une invention de la vengeance de son agent, le trop célèbre Rose. Quatre années durant, les pauvres Maronites ont dû expier la faute d'avoir chassé ses missionnaires, les méthodistes, et brûlé leurs bibles.

Dans la note qui vient d'être remise aux représentants des cinq grandes puissances, la Porte avoue avec humanité qu'elle n'a pas voulu pousser à bout le désespoir des Maronites, ni en venir à l'effusion du sang. En conséquence, elle déclare que dans les cantons et villages mixtes, il y aura deux délégués, l'un maronite et l'autre druse, chargés de régler les affaires de leur communauté réciproque, et de recourir, en cas de doute ou de difficulté, au Pacha de Saïda. La politique de la France obtient ici une sorte de satisfaction, grâce à la négociation de son chargé d'affaires, M. His de Butinval ; seulement, nous craignons que la conservation de l'administrateur druse dans les lieux mixtes ne soit un ménagement inutile aux yeux des puissances qui s'étaient montrées favorables au premier arrangement, et qu'il ne faille bientôt une nouvelle modification. Si son pouvoir est réellement soumis au contrôle du délégué maronite, à quoi bon le maintenir ? S'il en est indépendant, rien n'aurait été changé. Donc il eût été plus simple de nommer deux administrateurs au lieu de deux délégués. C'est ce qu'on sera sans doute obligé de faire plus tard, et la mesure présente n'est qu'un de ces moyens conciliateurs permis au gouvernement turc pour ne pas heurter les susceptibilités entre lesquelles il se trouve délicatement posé et comme suspendu.

Univers.

NOUVELLES POLITIQUES.

FRANCE.

— On lit dans l'*Univers* :

Le roi des infiniment petits, le général américain Tom Pouce, fait déjà sensation à Paris. A peine arrivé dans la capitale, ce charmant nain est devenu le lion à la mode. Il n'avait pas mis pied à terre qu'il recevait quatre-vingts invitations aristocratiques. Voici la note qu'on communique à ce sujet à la *Démocratie pacifique* :

« Le général Tom Pouce, qui vient d'arriver à Paris, est logé dans un des plus brillants hôtels de la rue Saint-Honoré. Il est né en 1832, citoyen des Etats-Unis, dans le Connecticut, du légitime mariage de M. Bridgport avec Miss Stratton, tous deux de taille ordinaire. A sa naissance, Tom Pouce ou Tom Tumb, comme on l'appelle, avait à peu près le poids des autres enfants ; on le nomma Thomas.

« Aujourd'hui qu'il est âgé de treize ans deux mois et onze jours, Tom Tumb a la taille de vingt-cinq pouces anglais. Ses jambes sont grosses comme des goulots de minces bouteilles, ses bras comme des cigares à cinq sous, sa tête comme celle d'un chat, son corps comme une bouteille de Chamberlain ; bref, le nain Bébé, qui est embaumé au cabinet d'histoire naturelle de l'Ecole de médecine, est un tambour-major à côté de Tom Pouce.

« Tom Pouce est admirablement proportionné dans sa petite taille ; il est habillé très élégamment ; il porte une montre qui n'est pas plus grosse qu'une pièce de 50 centimes ; le lit dans lequel il couche est un peu plus grand que le carton d'un bureau. »

ESPAGNE.

— Une feuille ultra-progressiste de Madrid avait donné la nouvelle que le cabinet espagnol s'était occupé du mariage de la jeune Reine avec le fils de D. Carlos. De la part de cette feuille, une pareille assertion méritait fort peu de crédit ; mais aujourd'hui nous recevons à ce sujet d'un de nos amis de Madrid, parfaitement en mesure d'être bien informé, la lettre suivante, qui est digne de toute confiance :

« Il a été déjà question, nous écrit-il à la date du 1er mars, du mariage de la Reine dans les conférences des membres du Cabinet, et tout le débat a roulé sur le fils aîné de D. Carlos. Quelques voix ont appuyé cette combinaison, d'autres l'ont combattue avec chaleur. Mais les délibérations ont été enveloppées d'un tel mystère que rien de ce qui transpire au dehors ne se présente avec un caractère de certitude. Le parti semi-républicain exagère tout cela, et s'efforce à faire croire qu'une transaction a eu lieu entre les hommes du Gouvernement et ceux qu'il désigne sous le nom de carlistes ; mais ce n'est là que le langage de la colère déchaînée. Si nous en croyons, au contraire, l'*Heraldo*, journal du Gouvernement, les hommes de la situation actuelle ne reculeraient pas même devant les théories du *Clamor publico*, organe des Olozaea et des Madoz. Le clergé se voit maintenant espionné, bien que le ministre de grâce et de justice ait déclaré lui-même, de la manière la plus formelle, qu'il n'y avait que faussetés dans les accusations portées contre lui. On a ouvert une double enquête, par les soins de l'autorité civile et de l'autorité ecclésiastique, à l'effet d'éclaircir ce qu'il y a eu de réel dans ces prédications réactionnaires dont on a tant parlé il y a peu de jours. En conséquence, les habitants du quartier de Madrid où est située l'église désignée ont été appelés à faire leur déclaration. Vous savez que rien ne m'est plus aisé que d'être instruit à fond de cette affaire : eh bien ! le fait est que l'orateur à qui l'on attribue le prétendu sermon sur les biens nationaux, n'a parlé dans ce sermon que des tentations : texte et sujet de son discours ; c'est là tout ce qui s'est passé dans l'oratoire du *Caballero de Gracia*. Le ministère est parfaitement informé de la chose ; et cependant je sais de source certaine que les agents de police ont l'ordre d'assister aux sermons et de faire des rapports. Comment trouvez-vous que l'on respecte ici cette parole de Saint-Paul : *Verbum Dei non est alligatum* ?

« Au sujet du Concordat, on ne sait rien de positif, même dans les cercles les mieux informés. M. Castillo y Ayensa est parti pour Rome muni de pouvoirs absolus, et l'on ajoute que tout est réglé, mais on ignore en quels termes.

« Le ministère ne tombe pas encore, comme on l'a dit ; mais, sans trop d'imprudence, on peut tenir pour certain qu'il périra sur la question du budget. »

Univers.

RUSSIE.

— Le *Bulletin des lois* de Saint-Petersbourg a publié, le 18—6 février, un ukaze qui a produit dans la capitale une assez pénible sensation. En voici le texte :

« La soumission successive des montagnards du Caucase, par laquelle la puissance de la Russie se consolide dans cette contrée, fait naître la nécessité d'y renforcer nos armées actives actuelles, sans affaiblir les forces nécessaires à nos besoins et au maintien de la dignité de l'empire. C'est pour cela que nous jugeons convenable d'avancer, pour cette année, le recrutement ordinaire des gouvernements (provinces) de la moitié orientale de nos Etats, et d'en fixer l'époque au mois de mars, au lieu du mois de novembre. Il commencera donc le 1er mars prochain et devra être immanquablement terminé au 15 avril. — Nous ordonnons, pour cette fois, de prendre sept hommes sur mille. Nous avons adressé à cet égard un ukaze spécial au sénat dirigeant. — Donné en notre résidence impériale, le 3 février de l'an de Jésus-Christ 1845, de notre règne le vingtième. Signé : NICOLAS. »

On se demande si une levée si considérable, qui n'avait jamais eu lieu jusqu'ici en Russie, a réellement pour motif la guerre du Caucase, ou si cette